

Réf: Dossier 220629

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA REINE ECOLO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, RIVIERA  
PALMERAIE, CITE DU BONHEUR, LOT : 169, ILOT : 19, Lot  
169, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA REINE ECOLO »

Objet : Gestion et valoriser de déchet, transformation de noix de coco en produit dérivé : charbon de coco, eau de coco, huile de coco, chips de coco, coco râpé déshydraté, savon de coco. Formation, consultance, achat, vente et export de noix de coco.

Elle peut réaliser, dans tous les pays étrangers à l'OHADA, toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, RIVIERA PALMERAIE, CITE DU BONHEUR, LOT : 169, ILOT : 19, Lot 169, Ilot 19

Dirigeant(s) Mme DOUHO EPOUSE SEI GANOU GUELASSEMOU NATACHA NADEGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06509 du 12/06/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43094/GTCA/RC/2023 du 12/06/2023

